

# Bâtir sa stratégie de recherche de foncier

**Se repérer dans le statut du fermage, la SAFER, les autorisations d'exploiter.  
Construire sa stratégie de recherche de foncier et se préparer à la rencontre avec les  
cédants.**

## Objectifs de la formation

Identifier les différentes façons d'avoir accès à la terre, se préparer humainement

## Déroulé

La formation est basée sur de l'apport juridique et sur des témoignages.

Les objectifs principaux sont :

- D'identifier les différentes façons d'avoir accès à la terre sans en être propriétaire ou en devenant propriétaire : le statut du fermage, contrôle des structures, les autorisations d'exploiter
- De construire sa stratégie de recherche de foncier (qui contacter, quel plan d'action)
- De lever d'éventuels blocages que l'on peut rencontrer face à des bailleurs ou propriétaires potentiels.
- De se préparer à la rencontre avec les cédants

Contenu de la formation :

Journée 1 : Le statut du fermage :

Historique du statut du fermage.

Principales règles du statut du fermage

Travail sur la rédaction d'un bail rural.

Journée 2 : La SAFER et le contrôle des structures :

Apport théorique rapide sur le fonctionnement de la SAFER

Le contrôle des structures et les autorisations d'exploiter

Les outils concrets de recherche de foncier

Témoignage d'un représentant SAFER

Construction de son schéma de recherche de foncier et d'un plan d'action.

Journée 3 : Le rôle des collectivités et se préparer à rencontrer des cédants :

Apport sur le rôle des collectivités locales sur le foncier agricole

Mesurer les enjeux de la transmission pour les cédants

Prendre conscience des représentations que se font des cédants à l'égard des porteurs de projets

Témoignage d'un-e cédant-e qui a transmis sa ferme en dehors du cadre familial.

Créer les conditions de réussite dans la rencontre avec le-la cédant-e

Apprendre à rencontrer, négocier et choisir

## Dates, lieux et intervenants

**30 mars 2017**

09:00 - 17:00 (7hrs)

ADDEAR

42110 Feurs

Delphine GAVEND, juriste au Comité d'Action Juridique  
Formatrice ADDEAR 42 Claire LEROY

**06 avr 2017**

09:00 - 17:00 (7hrs)

ADDEAR

42110 Feurs

Delphine GAVEND, juriste au Comité d'Action Juridique  
Formatrice ADDEAR 42 Claire LEROY

**19 avr 2017**

09:00 - 17:00 (7hrs)

ADDEAR

42110 Feurs

ADDEAR 42 - Claire LEROY

## Financier(s)



## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_ Téléphone \_\_\_\_\_

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

## Infos complémentaires



**ADDEAR 42**

**ARDEAR RHÔNE-ALPES**

RÉSEAU DE L'AGRICULTURE PAYSANNE

**Durée de la formation** 3 jour(s)

**Date limite d'inscription** 28/03/2017

### Tarifs

Adhérent 0€

Non adhérent 0€

gratuit pour les agriculteurs éligibles

VIVEA

Attestation de formation remise à la fin

du stage. gratuit pour les ayant droit

VIVEA. Les porteurs de projet doivent

présenter une attestation fournie par le

Point Accueil Installation de leur

département

### Plus de renseignements

responsable de stage : Claire LEROY

appeti42@wanadoo.fr

ARDEAR

Num organisme formation 82690566569

Contact : claire LEROY

04 77 26 45 51

repas partagé